

Réunion du 7 juillet 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Pierre BERTRAND

N° CP/2014/432 - Coopération transfrontalière - 2113
Appel à projets transfrontaliers 2014 -
Activités 2014 de l'Université Populaire PAMINA

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer des subventions d'un montant total de 33.300 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé;
- d'approuver les avenants relatifs aux conventions de financement 2014 des associations FDMJC du Bas-Rhin, Festival Summerlied et centre socio-culturel Arthur Rimbaud, joints à la présente délibération, et d'en autoriser la signature par le président du Conseil Général;
- d'autoriser, par dérogation au règlement financier, pour l'ensemble des manifestations soutenues dans le cadre de l'appel à projets transfrontaliers : l'imposition d'une date butoir au 15 décembre 2014 pour la transmission des comptes-rendus et bilans financiers, ainsi que le versement des subventions avant la transmission des comptes de l'exercice pendant lequel se sont déroulés les projets soutenus.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140707-87634-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/07/14